

A Jablines, le 11 JANVIER 2024

**CONVOCATION  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023**

Chère Madame, Cher Monsieur,

*J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire 2023 du Comité Départemental de Voile 93 se tiendra le*

**Samedi 3 février 2024 à 10 heures**

**Base de Loisirs Départementale, 1 Promenade des Patis 77420 Champs sur Marne**

*Nous vous rappelons que, d'après l'Article 13 A. des Statuts du CDV93, « Les représentants aux assemblées générales du Comité Départemental doivent au jour de leur désignation, avoir atteint la majorité légale, jouir de leurs droits civils et politiques et être titulaires **d'une licence club FFVoile de l'année en cours ainsi que d'une licence club FFVoile de l'année précédente**, délivrées par un membre affilié relevant du ressort territorial correspondant ».*

**A l'Ordre du jour :**

- ◆ 1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022 du 18 février 2023.
- ◆ 2) Présentation du rapport moral 2023 par le Président
- ◆ 3) Présentation du rapport d'activité 2023 par la Secrétaire
- ◆ 4) Présentation du bilan financier 2023 par le Trésorier
- ◆ 5) Rapport du Commissaire aux Comptes
- ◆ 6) Approbation des comptes et rapports
- ◆ 7) Présentation du projet d'activité 2024
- ◆ 8) Présentation du Budget prévisionnel 2024
- ◆ 9) Approbation du budget prévisionnel 2024
- ◆ 10) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration si nécessaire.
- ◆ 11) Approbation du montant de la cotisation des clubs pour 2025.
- ◆ 12) Questions diverses

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration pour le cas où, en tant que représentant de club, vous ne pourriez pas assister personnellement à l'assemblée générale du CDV93. Ce formulaire doit être retourné au CDV93 par mail [flecerf@cdv93.com](mailto:flecerf@cdv93.com) avant le 26 janvier 2024.

A partir du 26 Janvier, vous trouverez sur le site internet : <https://cdv93.fr/les-documents-administratifs/>

- ▶ Les documents statutaires
- Rapport moral 2023
- Rapport d'activité 2023
- Rapport financier 2023
- Rapport du Commissaire aux Comptes 2023
- Projet d'Activité 2024
- Projet de Budget 2024

*Les questions écrites devront être adressées par mail **avant le 26 janvier 2024.***

**Organisation technique de l'assemblée générale :**

▶ L'Assemblée générale se déroulera en présentiel, néanmoins, vous aurez la possibilité de vous connecter par l'intermédiaire de TEAMS pour suivre les débats et la présentation des documents.

***Vous recevrez à cet effet, la veille, le 2 février, l'adresse (lien URL) de connexion pour la visioconférence TEAMS.***

Les votes seront faits à main levée ou à bulletin secret, le cas échéant.

Nous comptons sur votre présence ce jour-là. Un buffet sera organisé à l'issue de la réunion.

***Merci de nous confirmer votre présence sur place ou en visioconférence avant le 18 janvier 2024.***

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations nautiques les plus cordiales.



**Le Président**  
**Dominique MARLE**